

01 déc 2006 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 1er décembre 2006

Régie des bâtiments

Contrat de bail pour les services de Douanes et de la Police fédérale à Eynatten

Contrat de bail pour les services de Douanes et de la Police fédérale à Eynatten

Le Conseil des Ministres a autorisé M. Didier Reynders, Ministre des Finances en charge de la Régie des bâtiments, à approuver le contrat de bail pour des locaux situés à Eynatten pour le relogement provisoire des services de Douanes et de la Police fédérale. Le contrat de location vise à régulariser l'occupation entre le 1er juillet 2006 et la mise à disposition des nouveaux immeubles aux SPF concernés. Il est prévu pour une durée de 3 ans et se termine de plein droit le 30 juin 2009. Toutefois, la Régie des Bâtiments peut y mettre fin à tout moment, moyennant le respect d'un préavis de 3 mois, ce qui permet d'optimiser la durée de l'occupation en fonction de l'évolution des travaux de construction des nouveaux bâtiments.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>